

CERTIFICAT



ARMATURES

N° **A14/130** RÉV. 3

Attribué à

**FERRALLATS
ARMANGUE S.A.U.**

Pour les armatures fabriquées sur le site de
CELRA (ES)

En vertu de la présente décision notifiée par l'**AFCAB**, **AFNOR** certification accorde le droit d'usage de la marque à la société qui en est bénéficiaire pour les produits mentionnés ci-dessus, dans les conditions des Règles générales de la marque **NF** et des Règles de certification **NF 254**.



Date de décision : 01/09/2016
Date de validité : 30/06/2018

Pour L'AFCAB,

Le lecteur est invité à vérifier la validité de ce certificat (Cf. fiche descriptive) en consultant le site www.afcab.org
Ce document contient 4 pages y compris celle-ci.

Bernard CRETON
Président de l'AFCAB.

ASSOCIATION FRANÇAISE DE CERTIFICATION DES ARMATURES DU BÉTON
28 rue de Liège 75008 Paris - France • Tél : + 33(0)1 44 90 88 80 • www.afcab.org • info@afcab.org

FICHE DESCRIPTIVE

VALIDITÉ DU CERTIFICAT

Ce certificat atteste que les produits décrits dans la présente fiche descriptive sont conformes à la norme NF A 35-027 et fabriqués conformément aux spécifications de gestion de la qualité décrites dans les Règles de certification **NF – Armatures** – RCC01 en vigueur. Ces produits doivent porter la marque **NF – Armatures**.

Cette décision a été prise après évaluation. Elle annule et remplace toute décision antérieure. Elle est valide sous réserve de la surveillance périodique effectuée par l'**AFCAB**, qui peut prendre toute sanction prévue dans les Règles générales de la marque **NF** et dans les Règles de certification **NF – Armatures** – RCC01 en vigueur. Le lecteur peut vérifier à tout moment que ce certificat est toujours valide en consultant le site de l'**AFCAB** : www.afcab.org rubrique "Certificats".

Le lecteur peut vérifier que le produit qui lui est livré relève de ce certificat en vérifiant que le logo **NF – Armatures** et le n° de ce certificat figurent sur l'étiquette du produit.

TITULAIRE

| Usine de production | Contact commercial | Siège social |
|--|--|--|
| FERRALLATS ARMANGUE S.A.U. c/ Espinau s/n E - 17460 CELRA | M. CASELLAS Tél : +(34) 972 492 713 Fax : +(34) 972 492 963 E-mail : etudesfrance@armanguie.net Web : www.armanguie.net | FERRALLATS ARMANGUE S.A.U. c/ Espinau s/n E - 17460 CELRA |



ASSOCIATION FRANÇAISE DE CERTIFICATION DES ARMATURES DU BÉTON
28 rue de Liège 75008 Paris - France • Tél : + 33(0)1 44 90 88 80 • www.afcab.org • info@afcab.org

PRODUITS CERTIFIÉS


| Norme de référence | | NF A 35-027 |
|----------------------|--|--|
| Catégories | Armatures sur catalogue | NON |
| | Armatures sur plan | OUI |
| | Armatures manchonnées | NON |
| Opérations couvertes | Dressage | Gamme de diamètre : 6 à 16 mm |
| | Coupe | OUI |
| | Façonnage | OUI |
| | Assemblage par soudage | Assemblages de montage en croix et par recouvrement, sans formage après soudage : <i>Soudage à l'arc sous flux gazeux – procédé n°135 – (somme mini des diamètres 14 mm, somme maxi des diamètres 64 mm, rapport mini des diamètres 0,25)</i> |
| | Formage de panneaux soudés certifiés | NON |
| | Adjonction de dispositifs de raboutage ou d'ancrage des armatures du béton | NON |



ASSOCIATION FRANÇAISE DE CERTIFICATION DES ARMATURES DU BÉTON
28 rue de Liège 75008 Paris - France • Tél : + 33(0)1 44 90 88 80 • www.afcab.org • info@afcab.org

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Les armatures conformes à la norme NF A 35-027, qui portent la marque  - **Armatures** délivrée par l'**AFCAB** :

- sont conformes aux plans, catalogues et/ou aux pièces écrites de la commande reçue par l'armaturier :
 - ▶ Respect des diamètres d'armature, des dimensions et longueurs d'ancrage (écart toléré compris selon les cas entre 10 et 50 mm).
 - ▶ Conformité des diamètres intérieur de cintrage (cf. § 4.5.2 de la norme NF A 35-027).
 - ▶ Conformité des quantités d'éléments constitutifs des armatures assemblées.
 - ▶ Conformité des quantités d'éléments livrés.
 - ▶ Respect des prescriptions de forme.
- présentent des caractéristiques géométriques, mécaniques et technologiques conformes aux spécifications définies dans les normes relatives aux aciers pour béton armé constitutifs :
 - ▶ Aciers constitutifs conformes aux normes qui leur sont applicables.
 - ▶ Non-altération des caractéristiques géométriques et mécaniques au cours du dressage.
 - ▶ Non-altération des caractéristiques mécaniques au cours du soudage.
- respectent les tolérances dimensionnelles prescrites (écart toléré compris selon les cas entre 10 et 50 mm),
- résultent d'une fabrication dont la qualité est contrôlée suivant les dispositions des Règles de certification  - **Armatures** - RCC01 en vigueur,

*L'**AFCAB** n'a pas pour mission de vérifier les études qui pourraient être réalisées par l'armaturier certifié, qu'elles concernent la constitution du catalogue ou des adaptations plus ou moins importantes des plans.*



ASSOCIATION FRANÇAISE DE CERTIFICATION DES ARMATURES DU BÉTON
28 rue de Liège 75008 Paris - France • Tél : + 33(0)1 44 90 88 80 • www.afcab.org • info@afcab.org